



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hasebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES  
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE  
DCPAJI\_D2026\_0071

**SALLE COMMUNALE ET PARCELLES  
COMMUNALES CADASTREES DV328  
ET DV215 SISES 147 RUE DE LA  
BLANCHE PORTE A TOURCOING**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE  
AU PROFIT DE L'ASSOCIATION  
KOMPOSTO**

### **Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,**

Vu la délibération du Conseil Municipal n°7 du 28 mars 2026 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature DFCPAJI AR2026\_0115 du 28 mars 2026 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER à signer les conventions ;

Considérant la démarche de l'association Komposto de Tourcoing qui a souhaité bénéficier d'un lieu pour organiser ses activités ;

### **DECIDONS**

**ARTICLE 1** : De signer une convention avec l'Association Komposto dont le siège social est situé à la Maison des Associations, 100 rue de Lille - 59200 TOURCOING, dont le numéro de siret est le 842 100 893 000 10 représentée par son président Monsieur Guillaume DELACOURT, pour la mise à disposition, à titre gratuit, de deux salles polyvalentes mutualisées d'une superficie de 17,21 m<sup>2</sup> et de 75 m<sup>2</sup>, d'un espace cuisine (cafétéria) d'une superficie de 7,26 m<sup>2</sup>, de parties communes (hall d'entrée et sanitaires) de 13,44 m<sup>2</sup> et des espaces verts des parcelles communales cadastrées DV 328 et DV 215 d'une superficie de 635 m<sup>2</sup>,

Cette mise à disposition est consentie à compter de la signature de la convention par les deux parties jusqu'au 31 décembre 2028.

La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

**ARTICLE 2** : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

**ARTICLE 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, au trésorier pour information.

**ARTICLE 4** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Tourcoing dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication.  
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.  
Le Tribunal peut être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible sur le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). »

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **04 MAI 2026**

Pour le Maire,  
**Jean-Marie VUYLSTEKER**  
Conseiller Délégué aux Affaires  
Juridiques



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Vuylstecker', is written over the official seal.

Accusé Réception en Préfecture le : **04 MAI 2026**

Publié sur le site de la Ville le : **04 MAI 2026**

*BUDGET PRIN*

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : DAJI\_D2026\_071 avec 0 pièce(s) jointe(s)  
Date de décision : 04/05/2026  
Objet : Décision mise à disposition - association Komposto - 147 rue de la blanche porte

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Domaine et patrimoine - Locations

Date de télétransmission : 04/05/2026 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DF CPAJI\_D2026\_0071 = Dd\_cision mise \_ disposition = association Komposto.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Accusé de Réception**

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20260504-DAJI\_D2026\_071-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 04/05/2026

